

Le programme de surveillance 4^{ème} élément des PAMM

- Adoption par les préfets coordonnateurs, au plus tard le 15 juillet 2014 – report de la France pour le 15 janvier 2015.

- Ses objectifs :

Evaluation de l'atteinte du bon état écologique

Evaluation de la réalisation des objectifs environnementaux

Evaluation de la mise en œuvre des programmes de mesures et de leurs incidences

Le programme de surveillance *organisation en chantier et calendrier*

Chantier 1 Concepts

mai 2012

Chantier 2

Inventaire des dispositifs de suivi existants et choix de paramètres
Optimisation technique

jan. - avril 2013

Chantier 3

Elaboration des PdS, proposition consolidée d'un ou plusieurs scénarii de programmes de surveillance.

mai 2013 – mi mai 2014

Association

Prise en compte des commentaires.

mars – mai 2014

Modalités de mise en œuvre

Identification des maitres d'ouvrages,
financement

fin nov 2013

Chantier 4 : gestion des données/rapportage

Association des parties prenantes (national et local)

Fin mi mai 2014

Le programme de surveillance *organisation en chantier et calendrier*

